New Brunswick
Tire Stewardship Board

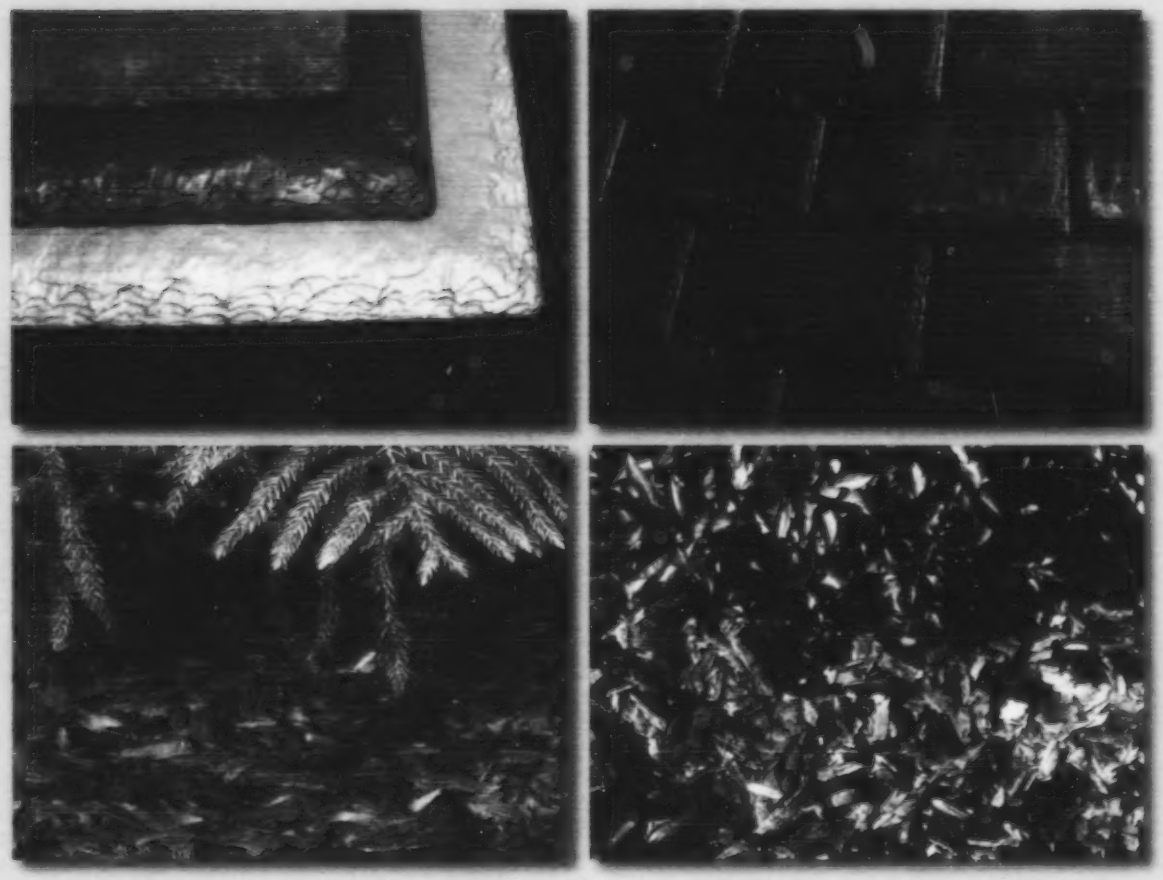

Annual Report 2006
Management Plan 2007-2008

New Brunswick Tire Stewardship Board

CONTENTS

Letter to the Minister 1

Operations Summary 2

Management Plan 4

Industry and Markets 6

New Product Development 8

TSP Administration 10

New Brunswick Tire Stewardship Board 11

Legislative Framework 11

Auditor's Report 12

Statement of Financial Position 13

Statement of Operations 14

Statement of Changes in Net Assets 15

Statement of Cash Flows 16

Notes to Financial Statements 17

P. O. Box 308, Station A,
Fredericton, New Brunswick
E3B 4Y9

102 Queen Street, Suite C,
Fredericton, New Brunswick
E3B 1A5

Tel: 506 454 8473
Fax: 506 454 8471
Toll Free: 1 888 322 8473

Email: nbtire@nbnet.nb.ca

www.nbtire.com

Letter to the Minister

March 31, 2007

Honourable Roland Haché
Minister of Environment
P.O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Dear Minister:

On behalf of the members of the New Brunswick Tire Stewardship Board, I am pleased to submit our Annual Report for the fiscal year January 1, 2006 to December 31, 2006.

Sincerely,

K. Bradford Marshall
Executive Director
Department of Environment
Chairperson, New Brunswick Tire Stewardship Board

Attach.

Operations Summary

New Brunswick's Tire Stewardship Program (TSP) defines scrap tires as a valuable resource, rather than a waste management challenge.

Local pick-up operations take place in communities throughout the province every business day of the year. This continuous stream of rubber is destined for the Minto Industrial Park, which is home to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC).

TRACC functions as primary contractor to the New Brunswick Tire Stewardship Board (NBTSB) for collection, processing and ultimate recycling of the province's scrap tires.

During 2006, more than 6.8 million kilograms (15 million lbs) of recyclable rubber were delivered to the firm's plant through the TSP system. Roughly 75% of this total was contained in scrap passenger car tires, while larger truck tires accounted for the remainder.

A 'PTE' measurement system has been traditionally used as well, to generate annual data on the program. PTE stands for Passenger Tire Equivalents. Based on long-standing industry estimates, it considers the average truck tire roughly equivalent to five passenger car tires, in terms of the amount of recyclable rubber it can generate.

Expressed on this scale, more than 936,000 scrap PTEs were diverted from New Brunswick's waste stream for recycling in 2006.

TRACC's tire recycling facility is a recognized leader in developing innovative process technologies and operates some of the most advanced systems available. The company's products are specifically designed for niche markets in heavy industry, agriculture, construction, and the transport sector.

Recycled rubber-based goods manufactured in Minto, NB are known for their consistent high quality and durability.

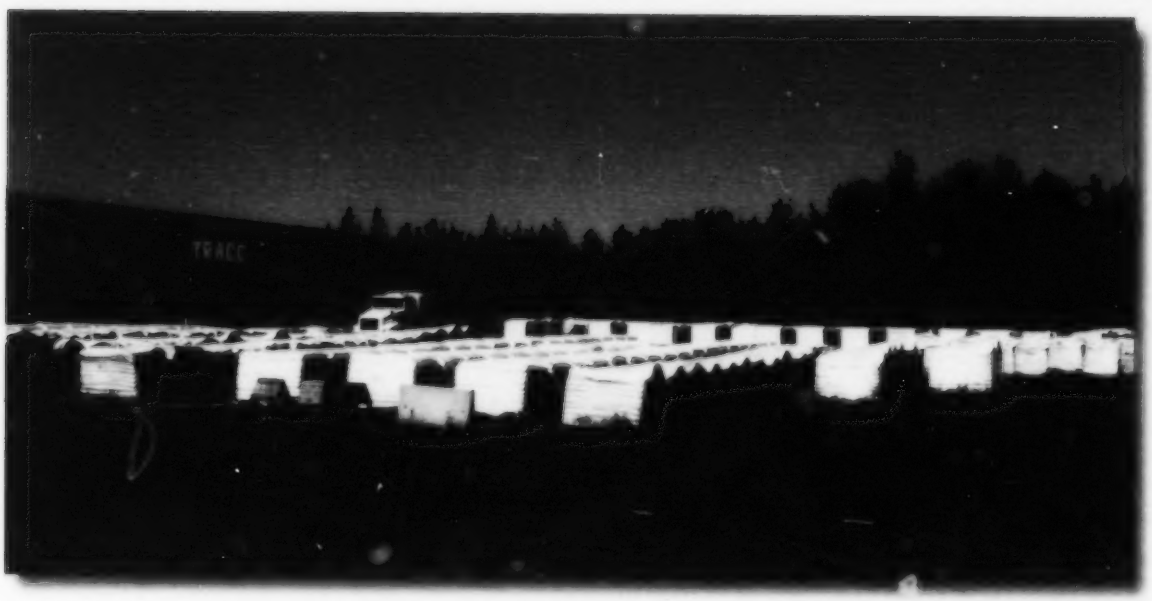

TRACC's highest volume output at present is focused on livestock mattresses for dairy operations across North America and beyond. Each mattress contains at least 55 kilograms (120 lbs) of industrial rubber recovered from NB scrap tires. Installed with woven coverings stretched over the individual mattresses, they represent a distinct advantage for modern dairy producers.

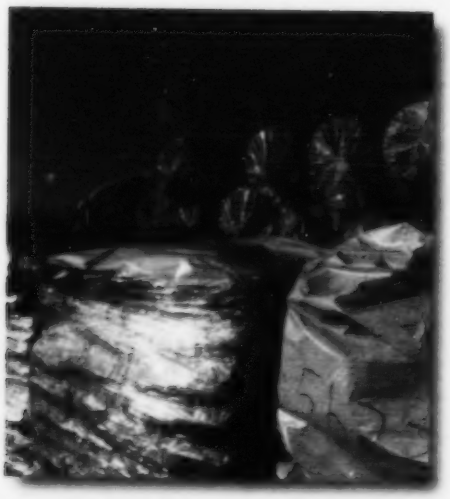

TRACC products are shipped year round to customers across Canada, the United States, Latin America, Europe and beyond.

TRACC also makes rubber gaskets for use in heavy industry, noise and shock suppression materials, hard rubber bases for highway and street delineator posts, truck and trailer mud flaps, as well as other special purpose industrial products.

During 2006, the company completed a major expansion of its production system for synthetic slate roofing shingles. These are the first TSP products to combine recycled plastic with rubber, as part of the process feedstock. Manufactured in four different colours, the 'slate' appearance and intrinsic durability of the shingles provide major advantages over natural slate and other 'high-end' roofing products.

Another new output category for TRACC involves re-mold and re-tread tires, made exclusively for off-shore markets. Passenger tires with smaller rim sizes are the focus for re-treading, while the re-mold operation targets larger truck tires. Fleet vehicle operators in Central America and the Caribbean countries have already shown great interest in the durability of these 'made in NB' recycled units.

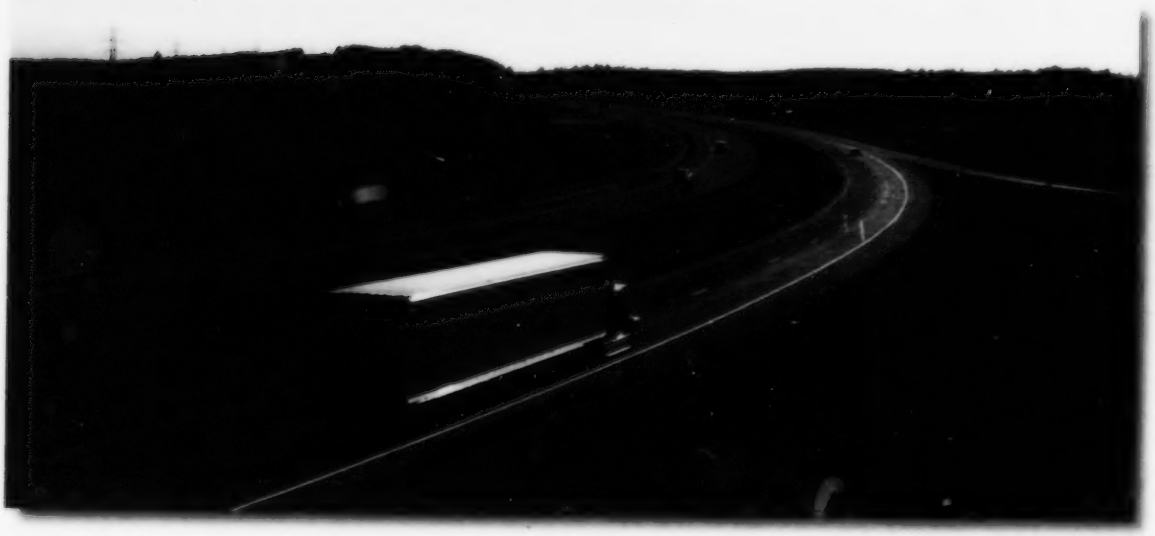

Management Plan

TSP operations in 2007-2008 will be aimed at further strengthening the collection, production and administrative components of the program.

OLD TIRES
Taking Your Space?
TSP Recycling is 'Just For You!'
Getting rid of scrap tires in your basement, garage or shed is 'Easy and Green' with TSP Recycling.
Your old tires can be dropped off, free of charge, during regular business hours, at any retail tire outlet in New Brunswick... even if they were not originally purchased at that location. They'll be stored on-site and picked up for recycling through our normal TSP operations.
Our 'Return to Retailers' service is specifically designed for New Brunswickers just like you... individuals with a few old tires to drop off. Not all retailers have the same amount of on-site storage space, so please don't bring them more than 5 tires at any given time.
Commercial operators, or anyone else with a large number of tires ready for recycling, should contact the TSP office directly instead.
New Brunswick Tire Stewardship Board
P.O. Box 308, Station A, Fredericton, NB, E3B 4Y9
1 888 322 8473 nbtire@nbnet.nb.ca www.nbtire.com

Increasing the diversity of finished products generated through the TSP is a constant focus, and a major contributor to its long term sustainable development.

New Brunswick's scrap tire collection system is already rated among the most efficient in North America, operating at a 'capture' rate of almost 90%. The total number of scrap tires generated in the province in any given year is directly tied to new tire sales, which are, in turn, subject to changing market forces and prevailing economic conditions. After a decade of operational experience, today's TSP ensures that virtually every scrap tire available for recycling in NB ultimately becomes part of a new TRACC product.

Given the continuing growth in market demand for the firm's finished goods, it seems likely that more scrap tires than ever before will be required in the future to supply the necessary 'raw material.' For the first time in TSP history, the potential for importing scrap tires from other jurisdictions as feedstock for TRACC's manufacturing operations will be examined in the coming year

It's also recognized that many New Brunswickers, in all areas of the province, may still have old 'snow' or 'summer' tires stored in their garage, shed or basement, which could be usefully recycled through the TSP system. With this in mind, public education efforts over the next two years will place further emphasis on the 'Return to Retailers' service, which is designed to capture these resources for productive use.

The TSP 'Return to Retailers' Service is designed to recover scrap tires in 'domestic' storage, divert them from waste disposal, and ensure productive recycling instead.

Roughly 5,000 OTRs are generated each year from the agriculture, forestry, construction and mining sectors in New Brunswick.

Expansion of the TSP itself to include a permanent recycling system for oversized 'Off-the-Road' tires, or OTRs, will be another priority in 2007-2008.

Their massive dimensions and reinforced structures traditionally meant that scrap OTRs could not be effectively handled by standard tire recycling equipment. These operational barriers are now receding, however, as newer, more cost-effective technologies emerge.

A detailed Request for Proposals (RFP) has been distributed to potential contractors covering all aspects of an OTR program for NB, including province-wide collection, transportation and ultimate recycling. Submissions in response to the RFP have been received and are presently being evaluated.

New Brunswick is working concurrently with the Canadian Association of Tire Recycling Agencies (CATRA) on establishment of national OTR recycling standards. One area where a consistent approach among provinces is clearly required is the level of 'environmental fees' which could be charged on new OTR sales.

The future expansion of stewardship programming throughout NB will also be a key development focus in 2007-2008.

The central idea of 'environmental stewardship' is that everyone involved in the production and use of a specific product should play a continuing role in managing any waste associated with that use.

New Brunswick's existing TSP is founded squarely on this concept. It brings consumers together with all components of the tire industry to recover a valuable resource from our waste stream, and recycle it in the most productive way possible.

The program's many concrete achievements over its first decade underscore the positive potential for expanding such efforts to include other product categories beyond tires. Regulatory and administrative planning is already underway to make this possible. New initiatives are expected during 2007-2008 to begin the process of bringing other types of products under the province's stewardship system.

Industry and Markets

Since the TSP was introduced a decade ago, tire recycling has become a fiercely competitive industry across Canada and the United States, as well as overseas.

As more and more North American jurisdictions adopt such programs to encourage waste reduction, major price fluctuations have also become commonplace for recycled rubber commodities. These include tire shreds of various sizes and 'crumb rubber' material from bulk processing plants.

Since its earliest days, New Brunswick's approach to tire stewardship has placed a high priority on making value-added goods and serving markets beyond our borders.

Making unique products for industrial and commercial clients has proved to be a winning strategy over the years, rather than simply generating raw 'crumb rubber' for shipment to recycling plants elsewhere. The result is a vibrant tire stewardship system here in NB, emphasizing advanced process technologies.

Ensuring product diversity and focusing on widely separate industrial markets are key TSP business strategies.

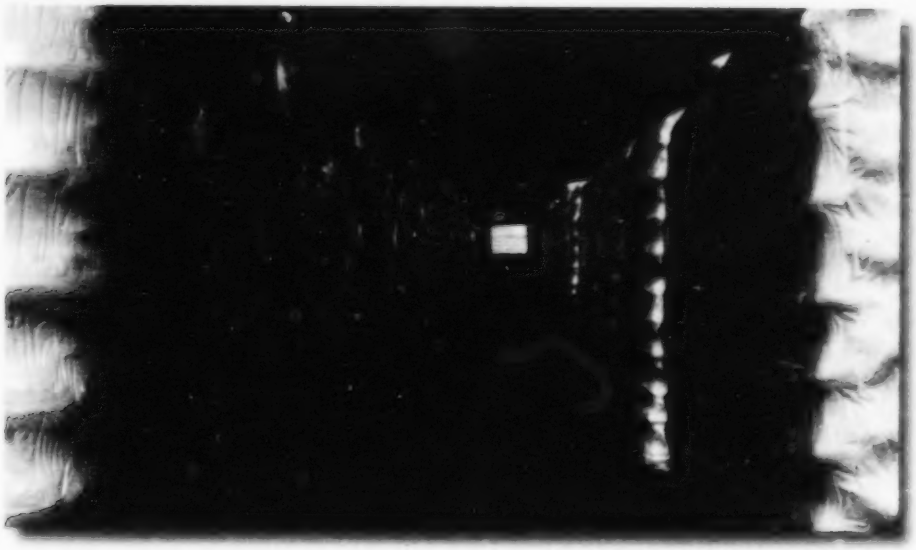

In terms of market performance, the strong demand for TRACC's high quality livestock mattresses outside North America underscores the value of this approach.

The company manufactured and shipped more than 110,000 of these innovative products in 2006. They are specially designed for installation in 'high-tech' dairy facilities, with large scale operations and hundreds of animals in active production.

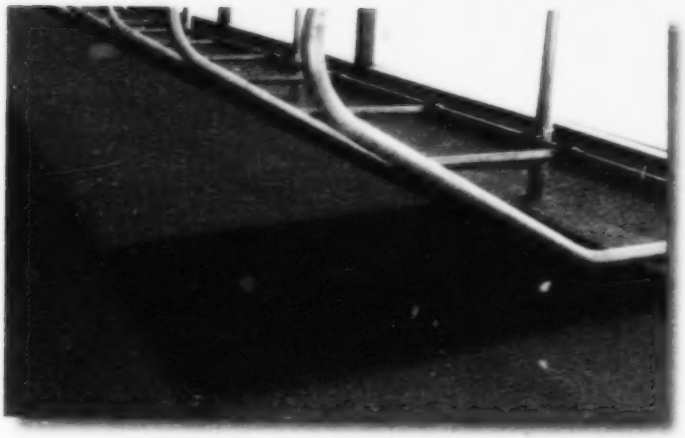

Global dairy producers are using mattresses made from NB scrap tires to prevent leg injuries and bacteria growth in stall areas.

Widespread application of sophisticated herd management techniques throughout the industry has put a premium on more hygienic 'bedding material', which prevents leg injuries and is also less costly to maintain.

By producing the right product, at the right time, international dairy producers are now being served on a global scale, direct from NB.

The mattresses are already well established in Western European markets, for example, and work is now actively underway to serve upgraded dairy production facilities in eastern Europe and Russia by 2008.

Over the years, off-shore markets in general have proven very receptive to the recycled rubber goods made by TRACC here in New Brunswick. Despite the appearance of cheap imitations in some instances, the continued sales growth of TRACC products overseas speaks volumes about their superior quality.

As the profile of the environment continues to grow as a global concern, the international market potential for 'green' output generated through the TSP appears stronger than ever.

New Product Development

Diversifying TSP output to serve a wide range of niche markets is a continuing priority for the NBTSB. Over the years, TRACC has demonstrated a strong capacity for building innovative technologies to meet this objective.

One recent result of this effort is a unique new category of recycled rubber 'bulk' products, widely seen as major market performers in the years ahead. During 2006, new production techniques were introduced by TRACC for generating multi-coloured 'bark mulch,' as well as 'nugget-style' ground cover, resilient playground surfaces, and synthetic slate roofing shingles.

Another potential market opportunity for special bulk products made from New Brunswick scrap tires could involve their use as lightweight fill during the construction of highway road beds. The specific focus in this regard involves areas where sub-surface water drainage and soft base layers are major impediments to road-building. In such environments, the permeability and lighter-weight characteristics of bulk recycled rubber could prove extremely beneficial, and far less costly than alternative engineering methods.

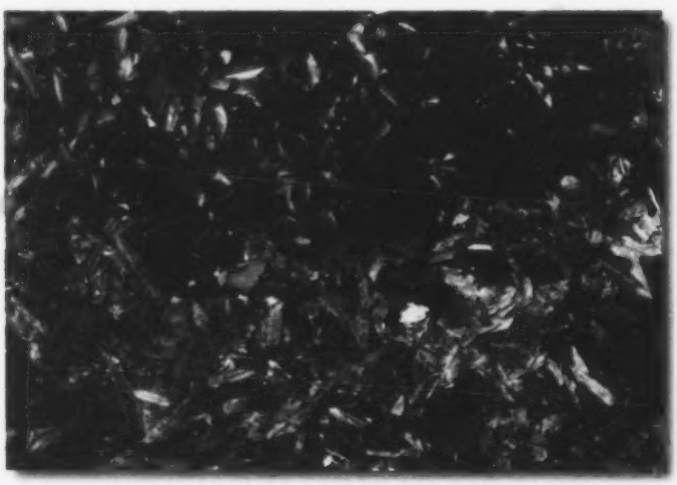

ADVANCED RECYCLED RUBBER 'BARK MULCH'

As noted above, TRACC recently developed a fully automated high speed production system, capable of generating its synthetic rubber 'bark mulch' in a wide variety of colours for use in residential and commercial landscaping.

The unique rubber bark 'chips' which result are virtually indistinguishable from natural bark mulch. The product can also be made in 'nugget' form for other types of ground cover installations and manufactured in almost any colour. A related production technique combines colourful rubber chips with a binder in a special process to create resilient surfaces for use around school playground equipment, which perform significantly better than traditional 'pea-gravel.'

Synthetic rubber 'bark mulch' is produced in a wide variety of colours for use in commercial and residential landscaping.

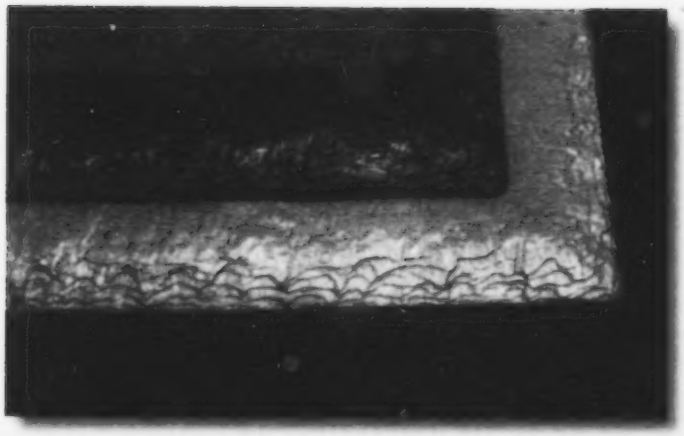

'Slate-style' shingles are the first TSP products to combine recycled plastic with rubber as part of the basic process feedstock.

SYNTHETIC SLATE ROOFING SHINGLES

TRACC's hybrid roofing shingles have also been building positive momentum, as field reports continue to underscore their assets and competitive advantage in the marketplace.

Originally researched in conjunction with the University of New Brunswick, TRACC focused major attention during 2006 on building a technically-advanced production system to meet 'state-of-the art' standards for the shingles, in a high-volume setting.

Ensuring they could be generated in different colours to suit various types of architectural requirements was another key factor in their development. All of these challenges have now been met by the company.

The result is an advanced production system that should set a standard for quality, while providing the volumes required, as market demand continues to grow. The end product is an extraordinary shingle which delivers the visual impact of solid slate, but performs more effectively, and less expensively, than real stone.

Easy installation is just one of the practical benefits for roofing contractors using this recycled rubber/plastic product, instead of natural slate or other premium price shingles. Since the weight of the TRACC product is comparable to regular asphalt shingles, the additional structural improvements required when using real slate are not necessary. They are also highly resistant to ice storm damage.

Even in cold temperatures, the composite shingles retain their flexibility as well. This means that roofing work can take place later in fall, or earlier in spring.

One niche market of specific interest in this regard involves heritage structures in areas where natural slate may have been used historically on institutional, residential or commercial buildings. Other opportunities involve high-end residential developments with a variety of special roofline features.

Based on the level of market interest already being experienced, the future of these unique recycled rubber/plastic TSP products appears very strong indeed.

TSP Administration

The volume of financial and administrative data required to ensure cost-efficient TSP operations, and sustainable program growth over time, demands leading-edge information technology.

On average, 25,000 kilograms (55,000 lbs) of industrial rubber join New Brunswick's scrap tire collection stream every business day. Tracking new tire sales, environmental fee transaction records, scrap tire shipments province-wide, and finished product output are among the many data streams requiring constant access.

The program's administrative operations are carried by a staff of four, three based in the NBTSB Head Office in Fredericton, and one monitoring inspector located at the TRACC site in Minto. Supporting this staff group is a comprehensive data management system designed to produce accurate reliable information on demand, in varying levels of detail.

The scope and detail of TSP information available at www.nbtire.com includes a major focus on recycled product output.

Much of the raw data entered in the network are initially generated at exterior locations, such as retail tire outlets. Expanding the use of remote digital equipment for handling such functions has become a key priority for the NBTSB. Every advance in the speed of data entry, and the depth of information available, supports the Board's key role in program oversight and auditing.

In the longer term, the TSP's expanded web site is also being designed to include operational aspects of the program, in addition to its public education role. The initial phase of the site's transformation is now complete. It significantly expands the scope and detail of TSP information available to the public at www.nbtire.com, with a particular focus on recycled product output.

In the coming year, a second phase will create a special access area of the site, providing direct service and assistance to tire retailers across New Brunswick. Beginning with more than 900 registered retail outlets in the province, the Board's web site clearly has potential over time to become an interactive information conduit for everyone involved in day-to-day operations of the TSP.

Another key administrative focus during 2006 involved public tendering for a new multi-year contract covering province-wide collection, processing and recycling of New Brunswick scrap tires until 2011.

Submissions in response to this tender call were invited from all interested potential contractors across Canada. After detailed assessment of the results, Tire Recycling Atlantic Canada Corporation was selected as the successful bidder and will continue to operate as the TSP's prime contractor. The new agreement maintains a constant priority on value-added manufacturing and increased diversity in TSP output, through the use of innovative, cost-efficient technologies developed within New Brunswick.

New Brunswick Tire Stewardship Board

BOARD MEMBERS

K. Bradford Marshall
(Chairperson)
Executive Director, Statute and Regulation Reform
Department of Environment

Kirk Gordon
Executive Director, Regional Environmental Services
Department of Environment

Darrell Welles
Senior Policy Analyst, Policy and Planning
Department of Environment

Tina Poirier
Department of Environment

LEGISLATIVE FRAMEWORK

The New Brunswick Tire Stewardship Board is an entity of the Province of New Brunswick whose members are appointed by the Minister of Environment.

The Board was established in 1996 under the *Clean Environment Act*. The applicable provisions of the legislation are specified in section 22.1 as follows:

The Minister may, in accordance with the regulations, establish a stewardship board for the following purposes:

(a) managing the manufacture, storage, collection, transportation, recycling, disposal, or other handling of a designated material; and

(b) ensuring that an industry's manufacture, storage, collection, transportation, recycling, disposal or other handling of a designated material is done in accordance with a stewardship plan approved by the Board.

The *New Brunswick Tire Stewardship Regulation* (Regulation 96-82) was filed on August 8, 1996. Section 4 of this Regulation designates tires as 'designated material' for the purposes of section 22.1 of the *Clean Environment Act*.

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors

We have audited the statement of financial position of the New Brunswick Tire Stewardship Board as at December 31, 2006 and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Board's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

The Board derives revenue from the collection of tire levies pursuant to the provisions of the Clean Environment Act, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of these fee and levy revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Board and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to revenues, excess of revenue over expenses, assets, liabilities and surplus.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the fee and levy revenue referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Board as at December 31, 2006 and the results of its operations and changes in its net assets and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

KPMG LLP

Chartered Accountants

Fredericton, Canada
February 7, 2007

KPMG LLP, a Canadian limited liability partnership is the Canadian member firm of KPMG International, a Swiss cooperative.

Statement of Financial Position

December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Assets		
Cash	$ 515,024	$ 713,031
Accounts receivable	610,478	503,729
Prepaid expenses	3,067	3,770
Current portion of advances to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (note 2)	60,292	58,076
	1,188,861	1,278,606
Investments (note 3)	1,917,205	1,849,946
Advances to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (note 2)	111,861	172,154
Capital assets (note 4)	23,191	37,874
	$ 3,241,118	$ 3,338,580
Liabilities and Net Assets		
Liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 281,873	$ 262,017
Accrued processing fees	961,526	1,262,115
	1,243,399	1,524,132
Net assets:		
Invested in capital assets	23,191	37,874
Unrestricted	1,974,528	1,776,574
	1,997,719	1,814,448
	$ 3,241,118	$ 3,338,580

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

K Blunsdon Director

Statement of Operations

Year ended December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Fees and levies	$ 2,746,147	$ 2,718,164
Expenses:		
Scrap tire processing costs	2,060,364	2,295,411
Retroactive payment on scrap tire processing	270,096	-
Salaries and employee benefits	148,287	141,642
Communication and translation	51,981	48,908
Professional services	32,201	23,169
Office	24,131	13,494
Security services	23,110	22,119
Amortization	17,721	13,114
Rent	10,800	10,800
Travel	8,499	13,256
Telephone	7,446	6,414
Insurance	5,172	5,394
Training and subscriptions	1,493	1,270
Board	1,429	1,343
Interest and bank charges	679	683
	2,663,409	2,597,017
	82,738	121,147
Investment income	100,533	79,832
Excess of revenue over expenses	$ 183,271	$ 200,979

See accompanying notes to financial statements.

Statement of Changes in Net Assets

Year ended December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	Invested in capital assets	Unrestricted	2006 Total	2005 Total
Balance, beginning of year	$ 37,874	$ 1,776,574	$ 1,814,448	$ 1,613,469
Excess (deficiency) of revenue over expenses	(17,721)	200,992	183,271	200,979
Net change in investment in capital assets	3,038	(3,038)	-	-
Balance, end of year	$ 23,191	$ 1,974,528	$ 1,997,719	$ 1,814,448

See accompanying notes to financial statements.

Statement of Cash Flows

Year ended December 31, 2006, with comparative figures for 2005

	2006	2005
Cash provided by (used in):		
Operating activities:		
Excess of revenue over expenses	$ 183,271	$ 200,979
Items not involving cash:		
Amortization of capital assets	17,721	13,114
Amortization of bond premium	14,820	15,055
Changes in non-cash operating working capital:		
Increase in accounts receivable	(106,749)	(18,800)
Decrease (increase) in prepaid expenses	703	(781)
Increase in accounts payable and accrued liabilities	19,856	240,958
Increase (decrease) in accrued processing fees	(300,589)	181,493
	(170,967)	632,018
Financing and investing activities:		
Capital assets acquired	(3,038)	(32,737)
Increase in investments	(82,079)	(73,901)
Repayments from Tire Recycling Atlantic Canada Corporation	58,077	55,942
	(27,040)	(50,696)
Increase (decrease) in cash position	(198,007)	581,322
Cash position, beginning of year	713,031	131,709
Cash position, end of year	$ 515,024	$ 713,031

See accompanying notes to financial statements.

Notes to Financial Statements
Year ended December 31, 2006

The New Brunswick Tire Stewardship Board (the "Board") is an agent of the crown incorporated under the Clean Environment Act. The principal business activity is overseeing the collection and recycling of used tires on behalf of the Minister of Environment for the Province of New Brunswick.

1. Significant accounting policies:

(a) General:

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

(b) Investments:

Bonds are carried at their face amount plus any unamortized premium. Investment income is recorded in an effective-yield method whereby the interest at the stated rate is modified by the amortization of the premium from the face value implicit in its acquisition price. If the market value of investments becomes lower than the carrying value and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market value.

(c) Fees and levies:

Fees and levies are recognized by the Board when cash is received or receivable from the tire retailers. The Board uses a closing date of January 31st of the following year to recognize fee transfers from tire retailers related to the current year as a receivable.

(d) Capital assets:

Capital assets are recorded at cost. Amortization is recorded using the following method and annual rates:

Asset	Basis	Rate
Office equipment	Straight-line	5 years
Furniture and fixtures	Straight-line	5 years
Computer equipment	Straight-line	3 years

Notes to Financial Statements
Year ended December 31, 2006

1. Significant accounting policies (continued):

(e) Scrap tire processing costs:

The Board remits a portion of all levies to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC). Half of the amount payable is remitted at time of collection and half is payable when TRACC has sold products containing the recycled material. The total amount due to TRACC is accounted for at time of pickup.

(f) Use of estimates:

The preparation of the financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the dates of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting periods. Actual results could differ from those estimates.

2. Advance to Tire Recycling Atlantic Canada Corporation:

The amount advanced to TRACC is supported by a demand promissory note, secured by a general security agreement, bearing interest at 3.75%, repayable in monthly instalments of $5,476 including principal and interest and due September 2009.

3. Investments:

	Face value	Book value
NB Municipal Finance Corp., 5.75%, due July 17, 2007	$ 167,000	$ 176,850
Farm Credit Corporation, 4.35%, due August 15, 2007	190,000	199,462
Canadian Imperial Bank of Commerce, 4.4%, due August 26, 2008	190,000	198,255
Government of Canada, 4.25%, due September 1, 2008	184,000	185,408
Province of Ontario, 5.7%, due December 1, 2008	130,000	142,149
Canadian Housing Trust, 4.1%, due December 15, 2008	190,000	196,890
Province of New Brunswick, 5.25%, due June 2, 2009	134,000	138,776
Province of New Brunswick, 6.38%, due June 15, 2010	130,000	138,280
Government of Canada, 4.25%, due September 1, 2009	200,000	206,800
	1,515,000	1,582,870
Amortization of premium	-	(29,591)
Cash held in brokers' account	-	363,926
	$ 1,515,000	$ 1,917,205

Notes to Financial Statements
Year ended December 31, 2006

4. Capital assets:

	Cost	Accumulated amortization	2006 Net book value	2005 Net book value
Office equipment	$ 16,774	$ 15,980	$ 794	$ 1,211
Furniture and fixtures	11,551	9,710	1,841	3,145
Computer equipment	78,648	58,092	20,556	33,518
	$ 106,973	$ 83,782	$ 23,191	$ 37,874

5. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The fair value of the Board's cash, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities approximate their carrying amounts.

The fair value of investments at December 31, 2006 is $1,898,475 (2005 - $1,827,584) based on published listings of market values. The fair value of the advances to TRACC at December 31, 2006 is approximately $163,000.

The fair value of the accrued processing fees is not possible to estimate given the uncertainty of timing related to processing and related payment.

Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick

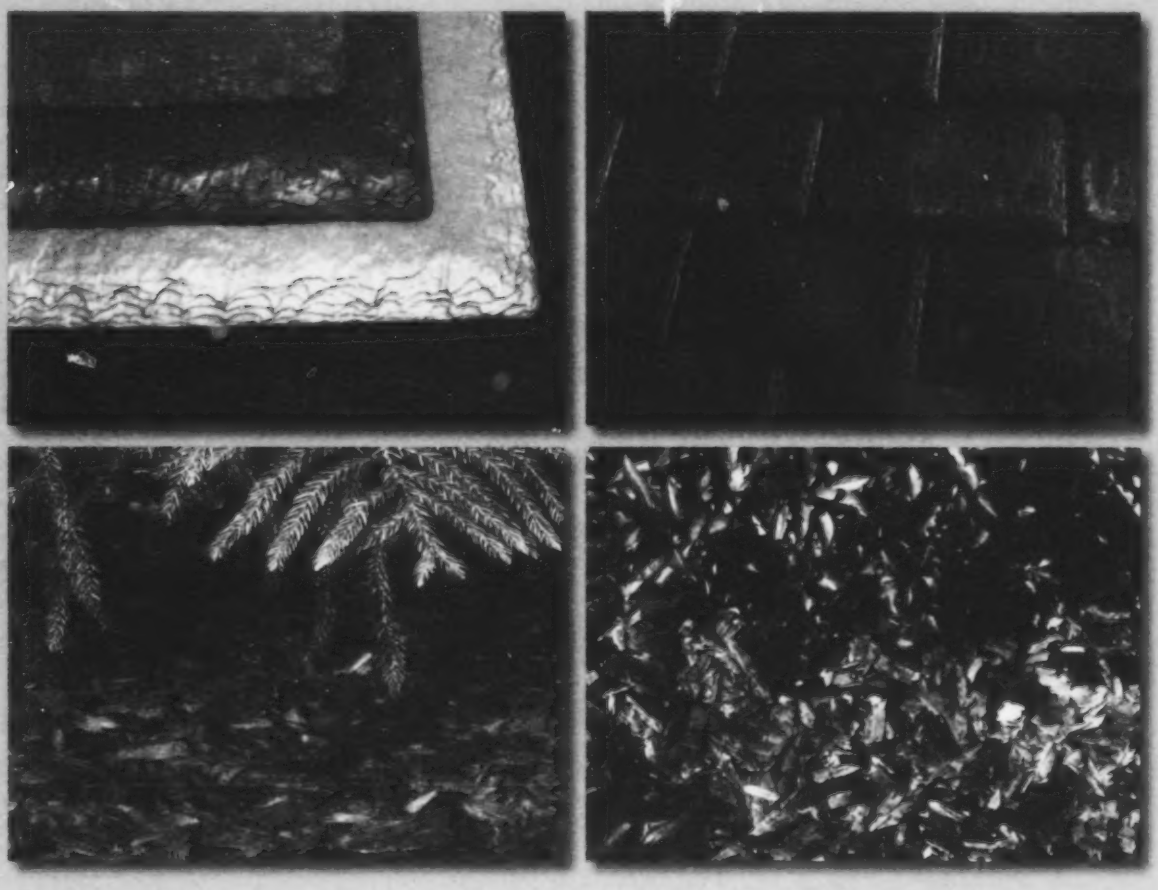

Rapport annuel 2006
Plan de gestion 2007-2008

Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au ministre 1

Sommaire des activités 2

Répercussions du programme 4

Mise au point de nouveaux produits 6

Développement du programme 8

Administration du PIP 9

Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick 11

Rapport des vérificateurs 12

Bilan 13

État des résultats 14

État de l'évolution de l'actif net 15

État des flux de trésorerie 16

Notes afférentes aux états financiers 17

C.P. 308, succ. A
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 4Y9

102, rue Queen, bureau C
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 1A5

Tél : 506 454 8473
Téléc : 506 454 8471
Sans frais : 1 888 322 8473

Courriel : nbtire@nbnet.nb.ca

www.nbtire.com

Lettre au ministre

le 31 mars 2007

L'honorable Roland Haché
Ministre de l'Environnement
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Monsieur le ministre,

Au nom des membres de la Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel pour l'année financière allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

K. Bradford Marshall
Directeur général
Ministère de l'Environnement
Président, Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick

pièce jointe

Sommaire des activités

Le programme d'intendance des pneus (PIP) du Nouveau-Brunswick voit dans les pneus usés une ressource de valeur au lieu de les considérer un défi au niveau de la gestion de déchets.

La collecte locale des pneus se fait à la grandeur de la province tous les jours ouvrables de l'année. Ce flux constant de caoutchouc est destiné au parc industriel de Minto où se situe l'usine de la Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC).

La TRACC agit comme l'entrepreneur principal de la Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick (CIPNB) pour la collecte, la transformation et le recyclage des pneus usés de la province. En 2006, plus de 6.8 millions de kilogrammes (15 millions de livres) de caoutchouc recyclable ont été acheminés vers l'usine de Minto par l'entremise du PIP. À peu près 75% de ce volume provenait des pneus d'automobiles alors que le reste provenait des pneus de camions, qui sont plus gros.

Un système de mesure basé sur des unités appelées « EPP » sert depuis un certain temps déjà à compiler des données annuelles sur le fonctionnement du programme. Le terme EPP signifie « équivalent de pneu de passager ». Le système repose sur des pratiques de l'industrie bien établies et estime qu'un pneu de camion produit à peu près la même quantité de caoutchouc recyclable que cinq pneus de passager.

Selon cette échelle, en 2006, plus de 936 000 EPP ont évité d'être gérés avec les déchets de la province pour être plutôt acheminés vers le recyclage.

L'usine de recyclage de pneus de la TRACC est reconnue comme étant un chef de file dans la développement de nouveaux procédés technologiques et par conséquent, des systèmes parmi les plus sophistiqués sur le marché y sont utilisés. Les produits fabriqués par l'usine sont destinés à des marchés spécialisés dans les secteurs de l'industrie lourde, de l'agriculture; de la construction et du transport.

Le volume le plus important de la production de l'usine de la TRAAC est présentement associé à la fabrication de matelas pour bétail destinés aux installations laitières en Amérique du Nord et outre-mer. Chaque matelas renferme

Les produits recyclés à base de caoutchouc fabriqués à Minto, N.-B. ont une réputation de grande qualité et de durabilité.

au moins 55 kilogrammes (120 livres) de caoutchouc industriel récupéré des pneus usés du Nouveau-Brunswick. Avec leur revêtement d'un matériau « style tissu », les matelas sont un atout pour le producteur laitier d'aujourd'hui.

La TRACC fabrique aussi des joints d'étanchéité de caoutchouc pour l'industrie lourde, des matériaux pour l'élimination du bruit et des chocs, des bases en ébonite pour les poteaux de voirie et d'entretien des routes et des rues, des garde-boue pour camions et remorques ainsi que d'autres produits industriels à usage spécial.

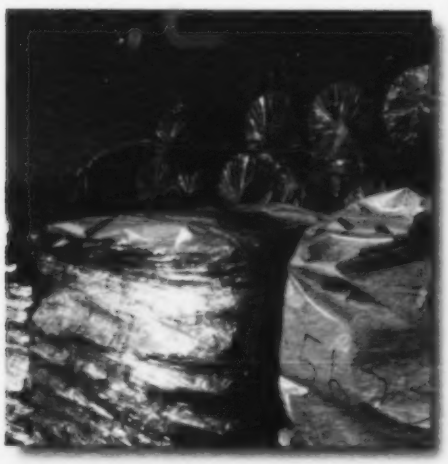

Toute l'année, la TRACC expédie ses produits vers des clients à travers le Canada, les États-Unis, l'Amérique latine, l'Europe et même plus loin.

Pendant l'année 2006, l'entreprise a complété une expansion majeure de son système de production pour fabriquer des bardeaux de toit synthétiques imitant l'ardoise. Ces bardeaux représentent le premier extrant du PIP à combiner du plastique recyclé à du caoutchouc dans sa fabrication. Le fini semblable à l'ardoise de ces bardeaux, fabriqués dans quatre couleurs différentes, combiné à leur durabilité intrinsèque est considéré comme un avantage par rapport à l'ardoise et aux autres produits de toiture haut de gamme.

La TRACC a aussi mis en oeuvre une nouvelle opération de remoulage et de rechapage de pneus pour servir les marchés d'exportation. Le remoulage produit des pneus d'automobile plus petits alors que le rechapage produit des pneus plus gros pour les camions. Des entreprises de transport de l'Amérique centrale et des Caraïbes ont déjà montré un grand intérêt dans la durabilité de ces pneus recyclés au Nouveau-Brunswick.

Plan de gestion

En 2007-2008, les opérations du PIP vont intensifier les efforts de collection et de production et améliorer les procédures administratives du programme. La mise en marché d'une plus grande variété de produits fabriqués par l'entremise du PIP est toujours une priorité et contribue énormément à sa viabilité à long terme.

Le système de collecte de pneus usés du Nouveau-Brunswick est déjà reconnu comme étant un des systèmes les plus performants en Amérique du Nord avec un taux de récupération approchant les 90%. Le nombre total de pneus usés générés dans la province peut varier d'année en année en fonction des ventes de nouveaux pneus qui sont influencées à leur tour par les forces du marché et les conditions économiques existantes. Grâce à une décennie d'expérience, le PIP d'aujourd'hui s'assure que pratiquement tous les pneus usés disponibles au recyclage dans la province feront éventuellement partie d'un des nouveaux produits de la TRACC.

Étant donné la demande toujours croissante du marché pour les produits finis de l'entreprise,il est assez évident qu'encore plus de pneus usés qu'auparavant seront requis à l'avenir pour alimenter le flux de « produit brut » nécessaire à l'usine. Pour la première fois depuis ses débuts, au cours de la prochaine année le PIP va étudier la possibilité d'importer des pneus usés d'en dehors de la province pour être ajoutés au matériel de base qui alimente l'usine de recyclage de la TRACC.

Il est aussi évident que partout dans la province, plusieurs personnes ont probablement des vieux « pneus d'hiver » ou des vieux « pneus d'été » qui sont entreposés dans leur garage, leur remise ou leur sous-sol et qui pourraient être recyclés efficacement par l'entremise du PIP. À cette fin, durant les deux prochaines années, les efforts dans le domaine de l'éducation du public vont souligner d'avantage le service de « Retour aux détaillants », cette partie du PIP qui est en place pour faciliter la récupération de ces ressources pour les transformer en produits.

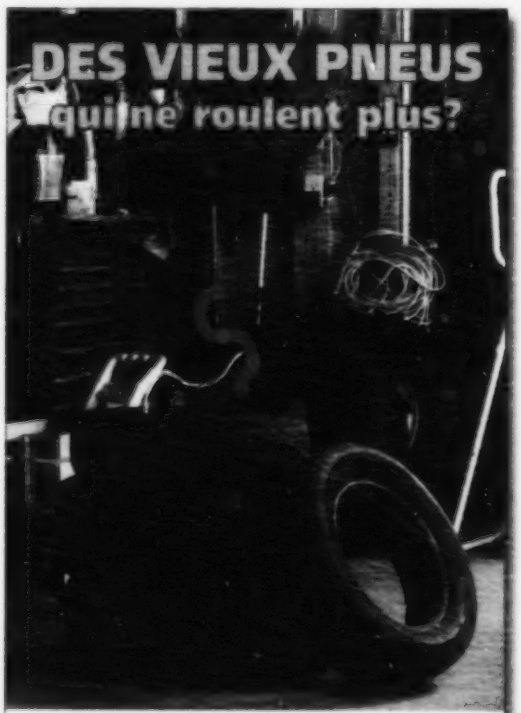
DES VIEUX PNEUS
qui ne roulent plus?
Le recyclage PIP, à votre service
C'est facile de se débarrasser de vieux pneus qui occupent des espaces de rangement précieux chez-vous, grâce au Recyclage PIP.
Le consommateur peut déposer ses pneus usés, gratuitement, pendant les heures d'opération, chez tout détaillant de pneus du Nouveau-Brunswick, même si, à l'origine, les pneus ont été achetés ailleurs. Ils seront entreposés par le détaillant puis ramassés pour être recyclé par l'entremise du PIP.
Le service «retour aux détaillants » a été conçu spécialement pour des gens comme vous... des gens avec quelques vieux pneus à laisser chez un détaillant. Mais puisque tous les détaillants n'ont pas le même espace de stockage, il est recommandé de ne jamais apporter plus de cinq pneus usés par visite.
Les exploitants commerciaux, ou quiconque a un volume important de pneus usés d'automobile ou de camion à faire recycler, devraient communiquer directement avec le bureau du PIP au 1 888 322 8473.
Commission d'intendance des pneus du N.-B.
C.P. 308, succ. A, Fredericton, NB E3B 4Y9
1 888 322 8473 nbtire@nbnet.nb.ca www.nbtire.com

Le service « Retour aux détaillants » est conçu pour récupérer les pneus usés entreposés à la maison et les sortir du flux de déchets pour plutôt les faire recycler avec succès.

Chaque année au Nouveau-Brunswick, les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la construction et des mines produisent environ 5 000 pneus tout terrain.

Une autre priorité pour l'année 2007-2008 sera l'expansion du PIP pour y ajouter un système permanent pour le recyclage des pneus tout terrain surdimensionnés.

La grande taille et la structure particulière de ces immenses pneus les rendaient incompatibles avec l'équipement conventionnel de recyclage de pneus. Ces difficultés dans le recyclage des pneus tout terrain se sont atténuées récemment grâce à l'émergence de nouvelles technologies rentables.

Une demande de propositions détaillée a été distribuée aux entrepreneurs intéressés. Tous les aspects d'un programme de pneus tout terrain pour le Nouveau-Brunswick, y compris la collecte, le transport et le recyclage ultime étaient inclus. En réponse à la demande, des propositions ont été reçues et subissent maintenant un processus d'évaluation.

La province travaille aussi en équipe avec la Canadian Association of Tire Recycling Agencies (CATRA) afin d'établir des normes nationales pour le recyclage des pneus tout terrain. Une approche uniforme de la part des provinces est jugée essentielle dans l'établissement du montant des droits environnementaux qui pourraient être perçus au moment de la vente de nouveaux pneus tout terrain.

L'expansion future de nouveaux programmes d'intendance partout dans la province sera une autre priorité de développement en 2007-2008.

Le principe de base de « l'intendance » est d'obtenir que tous les intervenants dans la production et l'utilisation d'un produit donné jouent un rôle continu dans la gestion des déchets associés à son utilisation.

Ce concept est la raison d'être du PIP au Nouveau-Brunswick. Le programme rassemble les consommateurs et tous les intervenants dans l'industrie du pneu pour enlever de nos déchets une ressource de valeur afin de la recycler le plus efficacement possible.

Les succès associés au programme depuis sa conception il y a déjà 10 ans soulignent le potentiel d'expansion pour la création de programmes similaires pour récupérer des matériaux autres que les pneus. La planification au niveau de la réglementation et de l'administration est déjà commencée pour que ce concept devienne une réalité. De nouvelles initiatives devraient voir le jour en 2007-2008 qui auront pour but de faciliter la mise en place de nouveaux programmes pour récupérer des produits différents dans le programme d'intendance de la province.

Industrie et les marchés

Depuis la naissance PIP, il y a déjà 10 ans, le recyclage des pneus est devenu une industrie extrêmement compétitive à travers le Canada et les Etats-Unis ainsi qu'outre-mer.

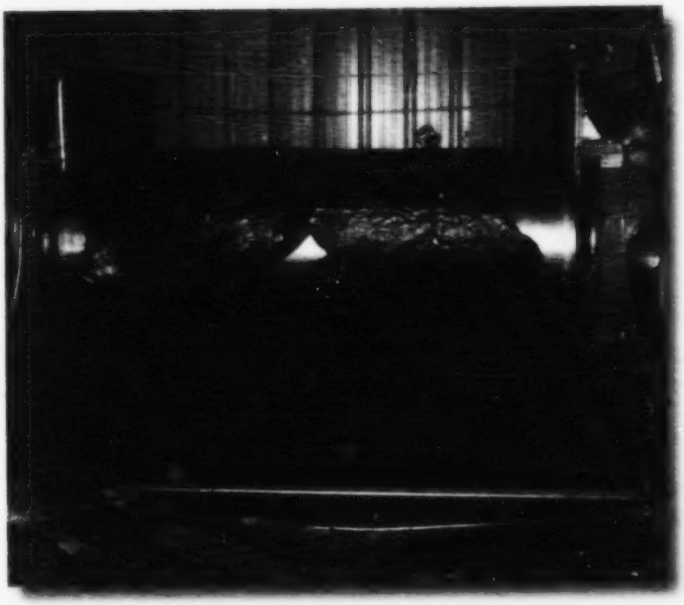

La création de plus en plus de ces programmes de réduction de déchets en Amérique du Nord entraîne des fluctuations importantes des prix dans le marché des produits de caoutchouc recyclé. Par exemple, les morceaux de pneus déchiquetés de toutes grandeurs et la poudrette produite par les usines de transformation en vrac sont touchés par ces tendances.

Dès ses débuts, le programme d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick a adopté une approche favorisant la production de produits finis à valeur ajoutée prêts pour le marché et le développement de marchés étrangers.

Les stratégies d'affaire du PIP sont basées sur la mise au point de nouveaux produits et l'attention à une variété de marchés industriels.

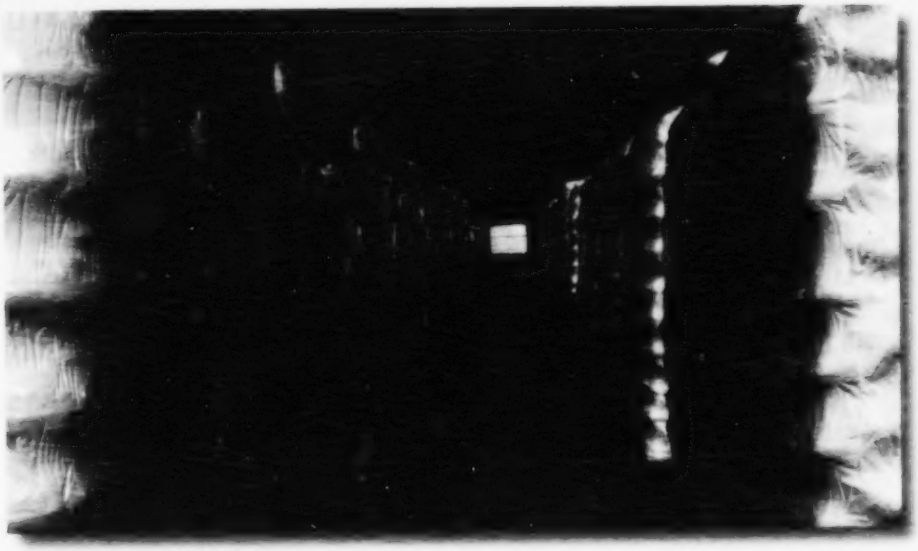

La fabrication de produits recyclés finis pour des clients industriels et commerciaux, au lieu de simplement produire de la poudrette de caoutchouc brute pour l'expédier ailleurs pour être recyclée s'est avérée être une formule gagnante au cours des dernières années. Cette approche a permis la mise en place d'un système d'intendance des pneus dynamique bien établi dans la province, mettant l'accent sur les technologies de transformation avancées.

À travers le monde, afin de prévenir les blessures aux pattes et l'éclosion de bactéries dans les stalles, des producteurs laitiers utilisent des matelas faits au N.-B. à partir de pneus usés.

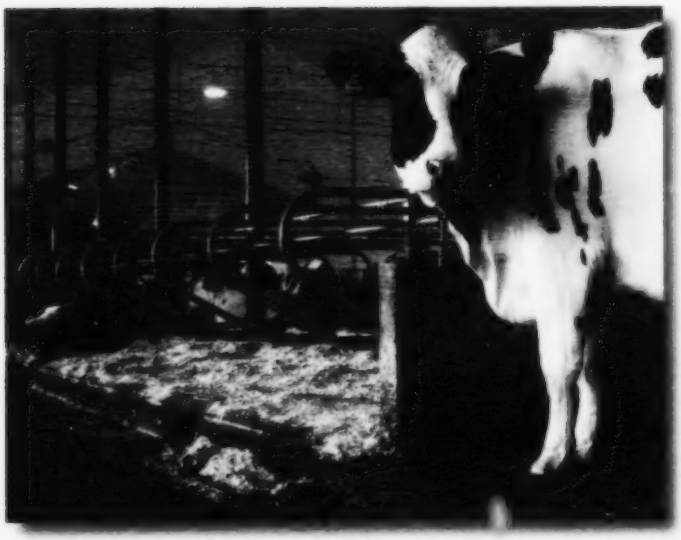

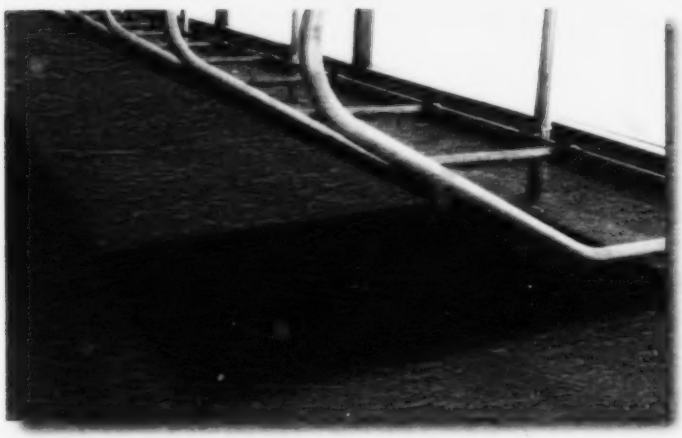

La performance sur le marché peut être évaluée en terme de la demande soutenue provenant d'outre-mer pour les matelas pour bétail de bonne qualité de la TRACC, ce qui prouve le succès de cette approche.

L'usine de la TRACC a produit et expédié plus de 110 000 unités de ce produit innovateur en 2006. Les matelas sont conçus spécifiquement pour les installations laitières modernes qui gèrent de grandes enterprises agricoles avec des centaines de vaches laitières.

L'utilisation répandue de techniques sophistiquées dans la gestion de troupeau à travers l'industrie a créé une demande pour une litière plus hygiénique pouvant prévenir les blessures aux pattes et qui serait moins onéreuse à entretenir. En ayant le bon produit au bon moment, le Nouveau-Brunswick est capable de servir un marché global en fournissant aux producteurs laitiers à l'échelle internationale un produit de chez-nous.

Par exemple, l'utilisation de nos matelas est déjà bien établie sur les marchés de l'Europe occidentale et le travail est déjà commencé pour fournir les installations laitières modernisées en Europe orientale et en Russie dès 2008.

Depuis un certain nombre d'années, les marchés d'outre-mer en général se sont avérés être très ouverts aux produits de caoutchouc recyclé fabriqués par la TRACC ici, au Nouveau-Brunswick. Malgré le fait que certains produits d'imitation de moindre qualité sont apparus sur le marché, les ventes toujours croissantes des produits de la TRACC à l'étranger proclament leur qualité nettement supérieure.

En raison de l'importance accrue accordée à la protection de l'environnement à travers le monde, le potentiel de mise en marché de façon globale de produits « écolo » fabriqués par l'entremise du PIP semble plus intéressant que jamais auparavant.

Mise au point de nouveaux produits

Une priorité constante de la CIPNB est d'assurer la diversité des produits du PIP pour servir une grande variété de marchés spécialisés.

Un résultat récent de cette approche est la création d'une nouvelle catégorie de produits de caoutchouc recyclé en vrac qui devrait être très performants sur le marché dans les années à venir. En 2006, des nouvelles techniques de production mises en opération par la TRACC ont permis la fabrication de « paillis d'écorce » de différentes couleurs, ainsi que de couvre-sol en copeaux de caoutchouc, de surfaces résilientes de terrains de jeu et de bardeaux de toit synthétiques imitant l'ardoise.

Un autre marché potentiel pour les produits en vrac fabriqués à partir des pneus usés de la province serait leur utilisation comme remblai léger pendant la construction des fondations d'autoroutes. On utiliserait ce produit dans des cas particuliers lorsque le drainage souterrain et la présence de couches de matériaux meubles sont des obstacles à la construction de la route. Dans ces milieux, les caractéristiques de perméabilité et de légèreté du caoutchouc recyclé en vrac pourraient présenter un avantage réel, et les travaux coûteraient beaucoup moins chers que les autres méthodes technologiques.

Du paillis d'écorce synthétique à base de caoutchouc est fabriqué dans une gamme de couleurs pour l'aménagement paysager commercial et résidentiel.

DU CAOUTCHOUC RECYCLÉ SOPHISTIQUÉ, LE « PAILLIS D'ÉCORCE »

Comme susmentionné, la TRACC a récemment inauguré un système automatisé de production à haute vitesse, pouvant fabriquer du « paillis d'écorce » dans une grande variété de couleurs pour être utilisé dans l'aménagement paysager en milieux résidentiels et commerciaux.

Les « copeaux » d'écorce en caoutchouc qui sont produits sont pratiquement impossibles à distinguer du paillis d'écorce naturel. Le produit peut aussi prendre la forme de pépite pour être utilisé comme couvre-sol dans d'autres milieux et peut être fabriqué dans toute une gamme de couleurs. Une légère modification de la technique utilisée combine des pièces de caoutchouc colorées avec un liant dans un processus spécialisé pour former un couvre-sol résilient utilisé autour de l'équipement dans les terrains de jeu en milieu scolaire. Ce couvre-sol est nettement supérieur au petit gravier rond utilisé habituellement.

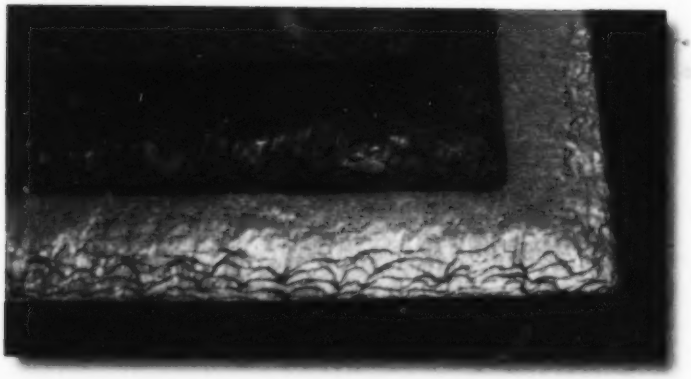

Les bardeaux de toit imitant l'ardoise sont les premiers produits du PIP à combiner du plastique recyclé avec du caoutchouc au tout début du processus de production.

BARDEAUX DE TOIT SYNTHÉTIQUES IMITANT L'ARDOISE

Suite aux installations sur le terrain, les bardeaux de toit hybrides produits par la TRACC continuent à se tailler une bonne place sur le marché grâce aux rapports favorables qui mettent en évidence leur qualité et leurs avantages par rapport à la compétition.

À l'origine le travail de recherche était une collaboration entre la TRACC et l'Université du Nouveau-Brunswick, puis en 2006 la TRACC a mis toute son attention sur la mise en place d'un système du production basé sur une technologie avancée pouvant produire en grande quantité des bardeaux conformes aux toutes dernières normes de l'industrie.

Il était important d'être capable de produire les bardeaux dans différentes couleurs afin de satisfaire une variété d'applications architecturales. L'usine a pu surmonter tous les obstacles sur son chemin.

L'usine est maintenant dotée d'un système de production avancé capable d'établir des standards de qualité et de produire à haut volume pour satisfaire la demande toujours croissante du marché. Le produit fini est un bardeau exceptionnel avec un aspect visuel comparable à l'ardoise mais qui est plus efficace, à un moindre prix, que le produit original.

L'installation facile est un des avantages appréciés par les experts en toiture utilisant ces bardeaux recyclés en caoutchouc /plastique au lieu de l'ardoise ou des autres produits haut de gamme. Puisque le poids des bardeaux de la TRACC est semblable aux bardeaux d'asphalte ordinaires, il n'est pas nécessaire de faire les modifications structurales requises lorsque l'ardoise naturelle est utilisée. Ils sont aussi résistants aux dommages causés par les tempêtes de verglas.

Même dans des conditions de froid extrême, les bardeaux hybrides conservent leur flexibilité. Il est donc possible de travailler sur les toits plus tard l'automne et plus tôt le printemps.

Un marché spécialisé d'intérêt particulier a été identifié dans les édifices du patrimoine où on aurait autrefois utilisé de l'ardoise pour les toitures de bâtiments institutionnels, résidentiels ou commerciaux.

En considération du niveau d'intérêt du marché déjà en évidence, l'avenir de ce produit remarquable du PIP, combinant le caoutchouc et le plastique recyclé, semble très prometteur.

Administration du PIP

Le volume de données financières et administratives requis pour assurer une gestion efficace des opérations du PIP et les besoins de l'expansion anticipée du programme exigent l'utilisation d'une technologie de l'information avancée.

En moyenne, 25 000 kg (55,000 lb) de caoutchouc à usage industriel s'ajoutent à la collecte de pneus usés chaque jour ouvrable de l'année au Nouveau-Brunswick. Il est nécessaire d'avoir un accès constant aux données concernant la vente des pneus neufs, les opérations reliées aux droits environnementaux, les cueillettes de pneus usés dans toute la province et les volumes de produits finis.

Un personnel composé de quatre personnes, dont trois en poste au siège social de la CIPNB à Fredericton et un inspecteur aux installations de la TRACC à Minto, s'acquitte des activités administratives du programme. Ce groupe de travail utilise un système de gestion de données détaillé en mesure de produire des renseignements fiables sur demande, avec un degré variable de précision.

Une grande partie des données brutes sont entrées dans le système à partir d'emplacements à distance, tels que chez les détaillants. La promotion de l'utilisation plus répandue des scanners numériques pour fournir ces renseignements est devenue une des priorités de la CIPNB. Les améliorations apportées à la vitesse de la saisie de données et au niveau de précision des données aident la Commission à mieux s'acquitter de ses responsabilités de surveillance et vérification.

Parmi les projets d'avenir, le site web amélioré du PIP va être modifié pour inclure des composantes opérationnelles du programme en plus de continuer à agir dans son rôle traditionnel d'outil d'information pour le public. La première étape de la transformation du site est maintenant achevée. En consultant le site www.nbtire.com, le public a maintenant accès à une information plus abondante et plus détaillée sur le PIP, avec une attention particulière à la fabrication de produits recyclés.

L'année prochaine, la deuxième phase du projet va créer un nouveau secteur du site à accès restreint capable d'offrir un service direct et de l'aide aux détaillants de pneus partout dans la province. En plus des quelque 900 détaillants enregistrés de la province, le site web de la Commission a le potentiel de devenir, avec le temps, un moyen de communication interactive pour tous les inter-venants dans les opérations quotidiennes du PIP.

L'administration du programme s'est aussi concentrée en 2006 sur un appel d'offres public pour un nouveau contrat de plusieurs années à l'échelle provinciale pour la collecte, la transformation et le recyclage des pneus du Nouveau-Brunswick jusqu'en 2011.

Les entrepreneurs potentiels intéressés de tout le Canada ont été invités à faire une soumission en réponse à cet appel d'offres. Après une étude détaillée de toutes les soumissions, le contrat a été octroyé à la Tire Recycling Atlantic Canada Corporation qui va continuer à agir en tant qu'entrepreneur principal du PIP. La nouvelle entente continue à mettre la priorité sur la fabrication de produits à valeur ajoutée et sur la diversité des produits du PIP, en favorisant l'utilisation de technologies innovatrices et efficaces mises en œuvre au Nouveau-Brunswick.

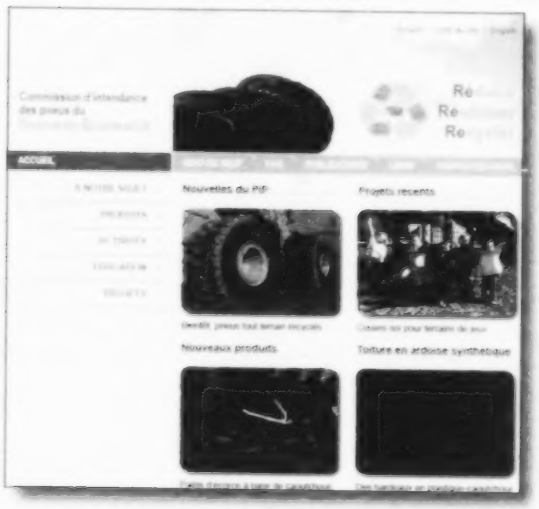

Le site www.nbtire.com affiche une information plus abondante et plus détaillée sur le PIP avec une attention particulière à la fabrication de produits recyclés.

Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick

MEMBRES DE LA COMMISSION

K. Bradford Marshall
(Président)
Directeur général
Réforme des lois et des règlements
Ministère de l'Environnement

Kirk Gordon
Directeur général
Services régionaux / Environnement
Ministère de l'Environnement

Darrell Welle
Analyste principal en matière de politiques
Politiques et planification
Ministère de l'Environnement

Tina Poirier
Ministère de l'Environnement

CADRE LÉGISLATIF

La Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick est une agence du gouvernement provincial dont les membres sont désignés par le ministre de l'Environnement.

La Commission a été établie en 1996 en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*. Les stipulations pertinentes de la législation sont spécifiées dans l'article 22.1(1) comme suit :

22.1(1) Le Ministre peut, conformément aux règlements, établir une commission d'intendance aux fins suivantes :

a) gérer la fabrication, l'entreposage, la collecte, le transport, le recyclage, l'élimination ou autre manutention d'une matière désignée ; et

b) s'assurer que la fabrication, l'entreposage, la collecte, le transport, le recyclage, l'élimination ou autre manutention par l'industrie d'une matière désignée est fait en conformité avec un plan d'écologisation approuvé par la commission d'intendance.

Le règlement établissant la *Commission d'intendance de pneus du Nouveau-Brunswick* (Règlement 96-82) a été déposé le 8 août, 1996. L'article 4 du règlement désigne les pneus en tant que matières désignées aux fins de l'article 22.1 de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*.

KPMG LLP
Chartered Accountants
Frederick Square
77 Westmorland Street Suite 700
Fredericton NB E3B 6Z3
Telephone (506) 452-8000
Fax (506) 450-0072
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane
Place Marven's
PO Box 827
Moncton NB E1C 8N6
Telephone (506) 856-4400
Fax (506) 856-4499

Harbour Building
133 Prince William Street
PO Box 2388 Stn Main
Saint John NB E2L 3V6
Telephone (506) 634-1000
Fax (506) 633-8828

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administrateurs

Nous avons vérifié le bilan de la Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Commission tire du prélèvement de droits sur les pneus des produits dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification des produits tirés de ces droits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Commission et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif, du passif et du surplus.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des droits mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

KPMG LLP

Comptables agréés

Fredericton, Canada
Le 7 février 2007

Bilan

31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Actif		
Encaisse	515 024 $	713 031 $
Débiteurs	610 478	503 729
Charges payées d'avance	3 067	3 770
Tranche à court terme des avances à Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus (note 2)	60 292	58 076
	1 188 861	1 278 606
Placements (note 3)	1 917 205	1 849 946
Avances à Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus (note 2)	111 861	172 154
Immobilisations (note 4)	23 191	37 874
	3 241 118 $	3 338 580 $
Passif et actif net		
Passif :		
Créditeurs et charges à payer	281 873 $	262 017 $
Frais de traitement à payer	961 526	1 262 115
	1 243 399	1 524 132
Actif net :		
Investi dans des immobilisations	23 191	37 874
Non affecté	1 974 528	1 776 574
	1 997 719	1 814 448
	3 241 118 $	3 338 580 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

K Blundell, administrateur

États des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Frais et droits	2 746 147 $	2 718 164 $
Charges :		
Frais de traitement des pneus usés	2 060 364	2 295 411
Paiement rétroactif de traitement des pneus usés	270 096	-
Salaires et avantages sociaux	148 287	141 642
Communications et traduction	51 981	48 908
Services professionnels	32 201	23 169
Bureau	24 131	13 494
Service de sécurité	23 110	22 119
Amortissement	17 721	13 114
Loyer	10 800	10 800
Déplacements	8 499	13 256
Téléphone	7 446	6 414
Assurance	5 172	5 394
Formation et abonnements	1 493	1 270
Réunions du Conseil d'administration	1 429	1 343
Intérêts et frais bancaires	679	683
	2 663 409	2 597 017
	82 738	121 147
Revenu d'investissement	100 533	79 832
Excédent des produits par rapport aux charges	183 271 $	200 979 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	Investi dans des immobilisations	Non affecté	2006 Total	2005 Total
Solde au début de l'exercice	37 874 $	1 776 574 $	1 814 448 $	1 613 469 $
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(17 721)	200 992	183 271	200 979
Variation nette des investissements dans des immobilisations	3 038	(3 038)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	23 191 $	1 974 528 $	1 997 719 $	1 814 448 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits par rapport aux charges	183 271 $	200 979 $
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	17 721	13 114
Amortissement de prime d'obligation	14 820	15 055
Variations du fonds de roulement hors caisse lié à l'exploitation:		
Augmentation des débiteurs	(106 749)	(18 800)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	703	(781)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	19 856	240 958
Augmentation (diminution) des frais de traitement à payer	(300 589)	181 493
	(170 967)	632 018
Activités de financement et d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(3 038)	(32 737)
Augmentation des placements	(82 079)	(73 901)
Remboursement de Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus	58 077	55 942
	(27 040)	(50 696)
Augmentation (diminution) de la position de l'encaisse	(198 007)	581 322
Position de l'encaisse au début de l'exercice	713 031	131 709
Position de l'encaisse à la fin de l'exercice	515 024 $	713 031 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

La Commission d'intendance des pneus de Nouveau-Brunswick (la « Commission »), organisme sans but lucratif, a été constituée en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*. Sa principale activité est de superviser la collecte et le recyclage des pneus usés pour le compte du ministre de l'Environnement de la province du Nouveau-Brunswick.

1. Principales conventions comptables :

a) Généralités :

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

b) Placements :

Les obligations sont portées à leur valeur nominale plus toute prime non amortie. Le revenu des placements est comptabilisé par la méthode du taux de rendement réel par laquelle l'intérêt au taux attribué est modifié par l'amortissement de la prime de la valeur nominale impliquée par le prix d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieure à la valeur comptable, et que cette baisse en valeur est considérée comme étant autre que temporaire, les placements sont amortis à la valeur marchande.

c) Frais et droits :

La Commission reconnaît les frais et droits lorsque l'encaisse est reçu ou est recevable des détaillants de pneus. La Commission utilise une date de fermeture du 31 janvier de l'année suivante pour reconnaître les transferts de frais des détaillants de pneus reliés à l'année courante comme débiteurs.

d) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode linéaire et les taux annuels suivants :

Biens	Méthode	Taux
Matériel de bureau	amortissement linéaire	5 ans
Mobilier et agencements	amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	amortissement linéaire	3 ans

e) Frais de traitement des pneus usés :

La Commission remet une portion des droits perçus sur les pneus à la Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (« TRACC »). La moitié du montant payable est remise au moment de la collecte; l'autre moitié est payable lorsque TRACC a vendu les produits contenant la matière recyclée. Le montant total dû à TRACC est comptabilisé au moment du ramassage.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

1. Principales conventions comptables (suite) :

f) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus nécessite que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et dépenses de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. Avance à Tire Recycling Atlantic Canada Corporation :

Le montant avancé à TRACC est appuyé par un billet à ordre, garanti par un accord de sécurité générale, portant intérêt à 3,75 %, remboursable par versements mensuels de 5 476 $ incluant le principal et l'intérêt et dû en septembre 2009.

3. Placements:

	Valeur nominale	Valeur comptable
Corporation de financement des municipalités du N.-B., 5,75 %, dû le 17 juillet 2007	167 000 $	176 850 $
Corporation de financement agricole, 4,35 %, dû le 15 août 2007	190 000	199 462
CIBC, 4,4 %, dû le 26 août 2008	190 000	198 255
Gouvernement du Canada, 4,25 %, dû le 1 septembre 2008	184 000	185 408
Province de l'Ontario, 5,7 %, dû le 1 décembre 2008	130 000	142 149
Fonds fiduciaire de logement canadien, 4,1 %, dû le 15 décembre 2008	190 000	196 890
Province du Nouveau-Brunswick, 5,25 %, dû le 2 juin 2009	134 000	138 776
Province du Nouveau-Brunswick, 6,38 %, dû le 15 juin 2010	130 000	138 280
Gouvernement du Canada, 4,25 %, dû le 1 septembre 2009	200 000	206 800
	1 515 000	1 582 870
Amortissement de prime	-	(29 591)
Encaisse détenue dans le compte du courtier	-	363 926
	1 515 000 $	1 917 205 $

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

4. Immobilisations :

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2006 Valeur comptable nette	2005 Valeur comptable nette
Matériel de bureau	16 774 $	15 980 $	794 $	1 211 $
Mobilier et agencements	11 551	9 710	1 841	3 145
Matériel informatique	78 648	58 092	20 556	33 518
	106 973 $	83 782 $	23 191 $	37 874 $

5. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer du Conseil se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des placements au 31 décembre 2006 est 1 898 475 $ (2005 – 1 827 584 $) d'après les listes publiées des valeurs marchandes. La juste valeur des avancements à TRACC du 31 décembre 2006 est approximatif 163 000 $.

La juste valeur des frais de traitement à payer ne peut être estimée compte tenu de l'incertitude du minutage relié au traitement et au remboursement rattaché.